

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF343

présenté par

M. Taché, Mme Bagarry, Mme Cariou, Mme Chapelier, M. Chiche, Mme Yolaine de Courson,
Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Nadot, M. Orphelin, Mme Tuffnell,
M. François-Michel Lambert, M. Lénäick Adam, Mme Racon-Bouzon, M. Guy Bricout,
M. Serville et Mme Jacqueline Maquet

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.